Accusé de réception en préfecture
044-214400012-20210909-202109CM07D4a-DE
Date de télétransmission : 24/09/2021
Date de réception préfecture : 24/09/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le 09 septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal d'Abbaretz dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 septembre 2021

Étaient Présents : Mmes M. MARSAC, S. BURON, L. GUITTONNEAU, H. GÉRARD, S. MALLET, C. CADOREL
Mrs P. THIÉRÉ, Y. RIOT, H. BOISTEAU, D. FORGET, J. HAMON, T. MORTIER, F. TEXIER, T. ROGER, F. GUILLOSSOU

Excusées : Madame S. BOULDET ayant donné procuration à J-P POSSOZ
Madame C. BOISSEAU ayant donné procuration à C. CADOREL
Madame L. OLIVE ayant donné procuration à J. HAMON

Secrétaire : Madame Muriel MARSAC

N° 2021 – 09 – CM 07 – D4a

Avis du Conseil Municipal sur le projet présenté par la SAS BFPC Méthabio en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation au lieu-dit « Villeneuve »

Monsieur David FORGET associé de la SAS BFPC Méthabio se retire.

Monsieur le Maire rappelle :

- l'information donnée lors du Conseil Municipal du 24 septembre 2020 concernant le courrier du 21 septembre 2020 déposé en Mairie par les habitants du village de « La Duchetais » concernant le projet de méthanisation situé au village de « Villeneuve » indiquant leur opposition au projet et la réponse qu'il proposait d'envoyer,
- la présentation des porteurs du projet de la société BFPC Méthabio et la présence d'un public opposé à ce projet lors de la séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2020 concernant l'exploitation d'une unité de méthanisation au lieu-dit « Villeneuve » sur la commune d'Abbaretz d'une capacité totale de 19 364 tonnes de matières brutes par an soir 53 tonnes par jour,

- l'information communiquée lors du Conseil Municipal du 08 juillet 2021 concernant l'attribution du permis de construire en date du 10 juin 2021 par le Sous-Préfet de Châteaubriant à la société SAS BFPC Méthabio concernant la construction d'une unité de méthanisation et la date de la consultation du public qui se déroulera du 23 août au 18 septembre 2021.

Accusé de réception en préfecture
044-214400012-20210909-202109CM07D4a-DE
Date de télétransmission : 24/09/2021
Date de réception préfecture : 24/09/2021

La consultation se déroule en Mairie jusqu'au samedi 18 septembre 2021, à ce jour, trois observations ont été notées sur le registre de la commune.

Le Conseil Municipal d'Abbaretz est invité à donner son avis sur cette demande d'enregistrement, il propose donc à l'assemblée de procéder au vote à bulletin secret.

Le Conseil Municipal par 8 voix favorables, 4 voix défavorables et 6 votes blancs émet :

- **un avis favorable sur ce projet**

Fait et délibéré en Mairie, les dits jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Certifié exécutoire,
Publié ou notifié le 24 septembre 2021

MAIRIE de ABBARETZ 44170 LOIRE-ATLANTIQUE

Le Maire,

Jean-Pierre POSSOZ